



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises en difficulté

Question écrite n° 119016

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le phénomène des défaillances d'entreprises. Selon les statistiques diffusées, la France a connu ces dernières années un niveau de défaillances inquiétant, parmi les plus élevés des grands pays de l'OCDE. Il semblerait que les mesures énergiques prises par le Gouvernement dans le cadre du plan de relance, aient permis, *a priori* de sauver près de 6 000 entreprises en 2009 (grâce à la baisse de la pression sur la trésorerie des entreprises, notamment par l'allongement du délai de paiement pour les cotisations URSSAF, création en 2008 du médiateur du crédit, etc.). Aussi, il lui demande de bien vouloir lui rappeler les mesures que le Gouvernement a mis en oeuvre, au-delà du plan de relance.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119016

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10470

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)